

## CNHS - Hockey Subaquatique

Samedi 24 septembre 2016

Dimanche 25 septembre 2016

Paris



### 1 Accueil des participants

#### Présidents de région :

Normandie : David Martel (absent)- 67 voix

HdF (Nord) : Dounia Lahlou - 56 voix

BPL : Philippe Lépineux - 160 voix

Est : Noémie Wermuth - 122 voix

Raba : Laurent Bernardi (excusé, représenté par Mélissa Ferrois)- 183 voix

ALPC : Patrick Plaquin (excusé, représenté par Thomas de Trébons) - 109 voix

OCC (ex PM) : Marc Chaignet - 123 voix

CA : Thomas de Trébons - 93 voix

PA : Mélissa Ferrois - 97 voix

Guadeloupe : Gilles Renaison - 27 voix

IDF/Picardie : Pascal Blanc - 306 voix

#### Autres présents :

Dominique Ruaux, Président

Rémy Gillet, Secrétaire

Hélène Fauqueux, Chargée des finances

Thierry Tirard, Commissaire national

Alexandre Davion, Coordinateur du CNA

Christophe Forlay, Organisation de l'arbitrage CNA

Alexandre Fuster, Formation CNA

Karine Frisse, Coordinatrice du CNI

Arnaud Laggabe, Manager des équipes de France

Début de la réunion samedi 24 septembre à 9h30. Interruption de séance à 12h30 et reprise à 14h30.

Fin de séance à 16h20. Reprise dimanche de 9h00 à 10h00.

#### 1.1 Inscription des divers

- Convention UNSS/FFESSM
- Quotas de D4 (BPL, Guadeloupe, Nouvelle Calédonie)
- Masque Aquasphere
- Préparation de l'élection 2017

### 2 Approbation du C.R. de l'AG du 09-10/04/2016

Voté à l'unanimité.

### 3 Tour des Régions

#### 3.1 Faits marquants et perspectives

IDF : Mise en place fin octobre d'une sélection jeune dans l'optique d'une coupe des régions jeunes

BPL : Premier titre en D1 pour Rennes, toujours le tournoi féminin qui marche bien, stages jeunes.

EST : effort placé sur la formation, création de sections de hockey notamment en catégories enfant  
→ mise en avant au sein des différents clubs, piscine de Mulhouse se propose pour des compétitions

OCC : création de 2 nouvelles équipes (Nîmes et Lator) + 2 équipes jeunes (Montpellier et Cahors), donc création d'un championnat régional jeune + 2 stages jeunes, toujours le tournoi des Pyrénées, 2 titres remportés par la région

PA : stage féminin cet été, gestion des RIPE2016 (21 au 23 octobre), efforts pour les initiations et les sections jeunes (Dignes, Sorgues), des efforts pour démarrer la section hockey de Aix, besoin encore de faire des efforts sur les formations

Gua : Saint Barthélémy serait intéressé pour participer à la D4, Formation initiateurs et AN1 prévues cette saison, des cadres Canadiens sont également présent dans ce club.

HdF : réunion avec les clubs de Picardie, Lille souhaite organiser la D2M et D2F, problèmes avec le club de Haumont qui ne respecte pas les règles, sinon tout va bien

CA : organisation de la D1, problème de 2 clubs avec des dynamiques différentes, fusion avec PA après les élections 2017 ?

ALPC : volonté d'organisation du benjamins/cadets en 2018 à Talence. Organisation de stages France à Saintes et La Rochelle.

Note : le regroupement des régions est effectif sportivement pour la saison mais les votes sont encore en relation avec l'ancien découpage des régions.

#### 3.2 Question sur les sélections pour les équipes de France

Il a été demandé aux régions d'organiser la sélection des jeunes avant l'envoi en stages France.

Comment s'est mis en place ceci ?

IDF : mise en place du stage régional, les sélectionneurs sont Cécile Royer et Michel Balster [er@crhs-idf-ffessm.fr](mailto:er@crhs-idf-ffessm.fr) (+ président à mettre en copie [president@crhs-idf-ffessm.fr](mailto:president@crhs-idf-ffessm.fr))

BPL : Laurent Giacomello prend en charge cette fonction, mais les stages de sélection ne sont pas encore programmé

EST : un responsable des jeunes existe, mais pas encore suffisamment de structure pour faire des Sélection. Le référent est Sébastien Jacopé

OCC : les référents sont Bruno Barillère et Marine Dromard

PA : référente Mélissa Ferrois

Gua : pas encore de section jeune

HdF : pas formalisé, pas de volontaire encore en place. Informellement, c'est Philippe Van Rechem qui effectue la détection.

ALPC : [complément par mail de Patrick Plaquin le 10/10/2016] filles → Maximilien Habersztrau est remplacé par Karen HONORE, garçons → non identifié, Xavier BEAULIEU poursuit au moins la partie active aquatique.

Raba : Il est demandé à d'indiquer quelle est la structure mise en place.

## 4 Equipes de France

### 4.1 Bilan de la saison 2015-2016

#### 4.1.1 Stages

Les stages jeunes sont la priorité budgétaire en fin de saison 2016, préparation des mondiaux 2017.

#### 4.1.2 Championnats du monde Elite à Stellenbosch (Afrique du Sud)

Elite F : 3<sup>ème</sup>, relance de la dynamique

Elite M : 6<sup>ème</sup>, gros renouvellement de l'équipe, quelques problèmes de gestion de groupe

Master F : 4<sup>ème</sup>, bonne dynamique, participation au stage élite

Master H : 3<sup>ème</sup>, moins structurés mais participation des membres sur les tournois

Championnat plutôt positif.

### 4.2 Bilan de la réunion du collectif entraîneur

Réunion le 4 juin 2016 à Lagny, voir CR en annexe.

Projet de structuration par le DTN → sera présenté en comité directeur et voté lors de l'AG 2017. Ce projet sera alors applicable à la CNHS. Les questions suivantes sont à poser en CDN :

- Que se passe-t-il si plusieurs candidats se présentent pour l'encadrement d'une équipe de France
- La durée de la mission est limitée à 4 ans et prend fin à l'issue de l'olympiade. Elle peut être reconduite à chaque olympiade sans limite.

Manque un coach équipe Elite Hommes : Cédric Rollin pourrait repartir, mais il lui faut un assistant.

#### 4.2.1 Formation des Entraîneurs fédéraux

Point non abordé.

#### 4.2.2 Séminaire entraîneurs.

Besoin d'ouvrir le collectif des entraîneurs nationaux aux entraîneurs des clubs par l'organisation d'un séminaire des entraîneurs.

### 4.3 Prochains championnats internationaux 2017

Hobart : du 13 au 23 juillet 2017

3 équipes jeunes :

U23F : coaches Maximilien Habersztrau + Sarah Cuvelier

U19M : coaches Paul Barro et Olivier Bain

U23M : coaches Loic Horvais + Olivier Flandrin

Championnat d'Europe Elite et Master à Eger, du 12 au 20 Août 2017.

#### 4.3.1 Organisation et planification

Stage jeunes les 29 et 30 Octobre au Puy en Velay

Stage jeunes 17 et 18 décembre, lieu à définir

Proposition d'un stage de Brassage Région les 19 et 20 Novembre 2016 à Montluçon, mais le déplacement sera financé par les régions.

La CNHS ne financera que l'infrastructure (piscine, arbitres, ...)

Vote : abstention GUA

Voté à la majorité.

A partir de 2017, proposition de faire ce stage de manière récurrente en début d'(financement régions)

La date de ce stage doit être réfléchi à nouveau par le collectif des EDF par rapport à la préparation physique des stagiaires et à l'organisation des différents

Contre : Occ

Abstention : Gua

Voté à la majorité.

Question de Gua : qu'en est-il de l'harmonisation des catégories d'âge entre les niveaux internationaux ?

C'est effectivement une possibilité envisagée par le DTN.

#### 4.4 Financement des équipes de France

Les inscriptions des équipes Masters à la compétition 2016 est de 5900 €.

Budget Stellenbosch :

56 112 € accordés par la FFESSM, 59 792 € dépensés, dépassement essentiellement dû au financement de la vidéo.

Financement participatif : recette de 3700 € intégré dans le budget. Pour la prochaine itération, une autre plateforme devra être utilisée car les frais pris par la plateforme actuelle sont trop élevés.

A noter qu'une entreprise était à même de financer 3000 € mais que cela n'a pas été possible car le CDN ne souhaite pas que les mécanismes de défiscalisation soient mis en œuvre.

Les chèques de participation complémentaire des joueurs n'ont pas été encore encaissés : faut-il les encaisser ? L'avis de la CNHS est de ne pas faire porter le dépassement de budget sur les joueurs.

Autre poste : équipements avec budget de 6000 € et facture de 12000 € reçue par les équipementiers officiels de la FFESSM.

## 5 Collège National des Commissaires (CNC)

### 5.1 Bilan du dernier CNC

3 membres du CNC ont souhaité arrêter le CNC.

Nomination de Marc Chaignet au poste de commissaire.

Fin de mandat pour Thierry Tirard et pas de candidat annoncé pour le moment.

Une organisation alternative est possible avec une répartition des rôles sur une tâche de secrétaire du CNC responsable des compétitions (gestion des inscriptions, budgets). Il manque cependant un candidat pour la tâche d'organisation des championnats masculins. Cécile Roussel garde la compétence d'organisation des championnats jeunes et féminins.

### 5.2 Finalisation de la réglementation pour la saison 2016/2017

En rapport avec le compte rendu du CNC, les points de règlement suivants ont été soumis au vote :

Fr.3.6.2 - Avant le début de chaque match, un représentant du club doit venir valider la feuille de match (vérification des joueurs et n° de bonnets). Après le début du match, si une irrégularité est constatée (joueur non inscrit, mauvais n°de bonnet...), le jeu est arrêté le capitaine doit quitter le match sans pouvoir être remplacé, et ne pourra

réintégrer le match qu'après validation par l'arbitre principal. Pendant ce temps, le jeu est relancé sur un coup-franc contre l'équipe fautive

Voté à l'unanimité

Fr 5.4 : la rédaction doit être revue de la manière suivante « le responsable d'arbitrage doit choisir des arbitres non joueurs dans la manche ou dans aucune autre se déroulant... »

Voté à l'unanimité

Fr 7.1.4 et 7A Fr : « La profondeur doit être comprise entre 2 m et 3,65 m, avec une tolérance de +/- 10 % après approbation du Commissaire National des compétitions. Les bassins de moins de 2 m devant être considérés comme "rapides et sûrs" par le Commissaire National des compétitions. »

Voté à l'unanimité

F1.4 - Un forfait sur la manche d'automne entraîne une interdiction de participer à la manche d'été ou à la deuxième division, y compris en équipe bi-club. Un forfait sur la manche d'été entraîne une interdiction de participer à la manche d'automne la saison suivante.

L'article F1.6 est supprimé

Vote contre à l'unanimité : l'article nécessite des précisions sur la participation en D2 ou en D3 féminine

L'article F2.4 est modifié comme suit : Les clubs possédant 2 équipes peuvent faire participer leur équipe seconde à la division 2 sous réserve que leur équipe 1ère soit monoclub. Cette équipe peut être bi-club. Cette équipe peut être constituée en bi-club d'une même région. Si elle termine aux deux premières places, sera sélectionnée l'équipe suivante (non équipe 2) au classement pour participer à la manche d'été.

Vote : contre Gua

Voté à la majorité

L'article F3.2 est ainsi modifié : Les clubs possédant 2 équipes peuvent faire participer leur équipe seconde à la division 3 sous réserve que leur équipe 1ère soit mono club. Cette équipe peut être constituée en bi-club d'une même région.

Vote : contre Gua et HdF

Voté à la majorité

Les articles suivants doivent être renumérotés.

L'article F3.2 (à renuméroter) est ainsi modifié : Les équipes tri clubs sont autorisées sans contrainte de région

Vote : contre IDF et Est

Voté à la majorité

L'article F3.5 est ainsi modifié : Les 2 premières équipes augmentent le quota de leur région d'une équipe chacune en division 2 la saison suivante.

En cas de bi-club ou de tri-club de régions différentes, le quota sera accordé à la région la plus représentée au sein de l'équipe. En cas d'égalité, le quota sera attribué à la région de l'équipe ayant fourni l'encadrant de l'équipe.

Vote : contre CA, HdF, IdF, ALPC, Occ, Gua, Est → proposition des présidents de région de faire la même chose qu'en D2 féminine

L'article R1.2 est ainsi modifié : Une équipe régionale est composée de: joueurs issus de trois clubs minimum, sauf pour les régions qui comptent moins de trois clubs au championnat régional de l'année.

L'article R1.3 est ainsi modifié : Pour les régions comptant moins de trois clubs en championnat régional de l'année, on autorisera une sélection issue du regroupement de 2 régions, à la seule condition que dans chaque région concernée il y ait moins de trois clubs.

L'article R1.4 est supprimé

Voté à l'unanimité

le CNC valide la proposition du CNA de formulation de l'article Fr.10.1.1 : Quand un capitaine d'équipe ou un responsable d'équipe émet une protestation à propos de la conduite du match durant son déroulement, l'arbitre principal peut, à sa discrétion, arrêter le jeu, consulter les arbitres aquatiques, et autant de personnes qu'il est nécessaire, considérer les faits relatés, annoncer sa décision, et faire reprendre le jeu.

Voté à l'unanimité

Dans l'article 10.2 modifier « appel » et « demande » par « réclamation »

Voté à l'unanimité

L'article Fr 3.1.2 est ainsi modifié : Si un joueur n'a jamais joué dans les équipes supérieures (en régional et national), il pourra être testé sur un des championnats suivants : M1-M2-M3 de D1 ou D1F ainsi que D2-D3-D4-D2F (sans comptabiliser le nombre de matchs en national ou jusqu'à ≤ 7 matchs en régional). A l'issue du test, le joueur terminera la saison exclusivement dans l'équipe supérieure ou initiale.

Les présidents de régions font remarquer que la D3F manque. L'article est soumis au vote en ajoutant la D3F.

Voté à l'unanimité

### 5.3 Quotas des régions pour la saison 2016-2017

Championnats jeunes : rappel de la règlementation qui limite à 12 le nombre d'équipes par catégorie.

Dans le cas de plus de 12 équipes préinscrites, priorité sera donnée à la diversité des régions à représenter. Les régions présentant le plus d'équipes préinscrites pourront se voir refuser l'inscription des équipes les moins bien classées à l'issue du classement national de la catégorie concernée l'année précédente.

Définition des quotas de D4M : 11 régions (Normandie, HdF, BPL, Est, Auvergne, ALPC, Occ, PACA, Gua, IDF, NC) + région organisatrice

Voté à l'unanimité.

[Proposition CNI/CNHS pour la saison 2017/2018](#) : regrouper les championnats benjamins/minimes et cadets/juniors afin d'améliorer la qualité des championnats jeunes (terrains, homogénéité des équipes)

Vote : contre IDF, Abstention Est et HdF

Voté à la majorité

Concernant les conditions d'arbitrage pour inscrire des équipes en championnat jeunes :

- Un AN2 sera demandé pour tout club présentant une équipe en championnat jeune ou junior (yc pour chaque équipe se présentant en bi club)
- A partir de 3 équipes inscrites en championnat jeunes ou junior, 2 AN2 seront demandés au club

Vote : contre BPL, Occ, CA, Gua, PA, RABA, ALPC (792 voix); pour : IDF, Est, Nord (484 voix)  
Rejeté à la majorité

Concernant les conditions d'encadrement pour inscrire des équipes en championnat jeunes :

- A partir de 2 équipes inscrites en championnat jeunes ou junior, 1 initiateur par équipe supplémentaire sera demandé
- Dans le cadre de la composition d'une équipe bi-club, un initiateur sera demandé au club ne disposant de l'EF1

Vote : contre CA, RABA, Occ, ALPC, Gua (632 voix) ; Abstention : IDF (306 voix) ; Pour Nord, Est, BPL (338 voix)  
Rejeté à la majorité

Le CNC propose de nouveau qu'aucun joueur ne peut participer à deux championnats (y compris coupe des régions) se déroulant simultanément.

Vote : Abstention RABA  
Voté à la majorité

#### 5.4 Autres votes

Problème rencontré lors de la D4M :

Le CNC propose à la CNHS d'automne :

- Courrier de rappel au club du Puy
- 1 an de suspension de tout championnat de France pour le club de Montauban
- 1 an de suspension de tout championnat (régional et national) pour les 2 joueurs incriminés (Julien Pierre FERRERO et Yoann CASTELLA)
- Courrier de rappel à Marc CHAIGNET en sa qualité de président de région

Un débat s'ouvre entre les différents intervenants de l'affaire. Les présidents de région comprennent la demande de courrier de rappel mais considèrent ne pas avoir tous les éléments pour être en mesure de décider des sanctions et demande à la commission des litiges de s'emparer du dossier.

La région Occ s'abstient sur cette demande.

Problème rencontré lors de la D3M :

Le déclassement de Cagnes suite à un départ avant la cérémonie des résultats a été proposé par le CNC. Après écoute des arguments de la région CA le vote est prononcé :

Vote : contre gua, Idf, Occ, CA, ALPC ; Abstention : Nord, Est  
Rejeté à la majorité → Cagnes est 3ème de D3M.

## 6 Calendrier national

### 6.1 Compétitions (2016/2017). Confirmation des lieux et dates.

<i>Intitulé</i>	<i>Date</i>	<i>Lieu</i>
Manche 1 D1M et D1F	5 et 6 novembre 2016	Montluçon
D1M Manche 2 et D2F	11 et 12 mars 2017	Lille (à confirmer)
Manche 3 D1M et D1F	2 au 4 juin 2017	Montluçon
D2M et D3F	15 et 16 avril 2017	Clermont (à confirmer)
D3M	20 et 21 mai 2017	St Brieuc (à confirmer)
D4M	17 et 18 juin 2017	Compiègne
Juniors/Minimes	25 et 26 mars 2017	Mulhouse (à confirmer)
Benjamins/Cadets	6 et 7 mai 2017	Lagny
Masters	11 et 12 février 2017	Montluçon
Coupe des régions	11 et 12 février 2017	Montluçon

### 6.2 Formations et examens

CNI :

Clôture des inscriptions EF1 : 31 mai 2016

1er week-end de formation EF1 : 2ème week-end de septembre soit le 10 & 11 septembre 2016

2ème week-end de formation EF1 : 2ème week-end d'octobre soit le 8 & 9 octobre 2016

3ème week-end d'examen EF1 : 2ème week-end de décembre soit le 10 & 11 décembre 2016

Remise dossier UV4 EF1 : fin novembre

CNA :

3 et 4 décembre, stage théorique, lieu à définir selon les candidats

Stage pratique :

- ➔ stage France 14 et 15 janvier 2017 à Clermont
- ➔ manche 2
- ➔ D4

### 6.3 Stages équipes de France.

Voir section équipes de France

### 6.4 Réunions Collèges.

AG FFESSM : 8 et 9 avril 2017 à Dijon

CNA : 21/22 janvier ou 28/29 janvier 2017 à Hyères (à confirmer)

CNI : 26 novembre 2016 à Paris ou Eaubonne

CNC : 24/25 juin ou 1/2 juillet 2017 à Clichy

Collège des entraîneurs : juin 2017 à définir

CNHS : 23 et 24 Septembre 2017 en IDF.



## 7 Règlements intérieurs

### 7.1.1 Point sur les Règlements Intérieurs

Le règlement intérieur de la CNHS devra être revu après le vote de la FFESSM sur l'organisation des équipes de Frances selon le projet du DTN.

## 8 Collège National des Arbitres (CNA)

### 8.1 Bilan des arbitrages saison 2015/2016

Christophe Forlay remercie Patrick Plaquin pour tout le travail accompli précédemment et les outils qui sont utilisés aujourd'hui.

La formulation des vœux est effectuée par formulaire google drive, avec horodatation des réponses. Il est rappelé aux arbitres qu'en cas de désistement, il est souhaitable de l'indiquer le plus tôt possible.

Le carnet d'adresse du CNA n'est pas à jour pour tous les arbitres (changements d'adresses mail non notifiés au CNA) → difficultés pour communiquer les relance de demande d'arbitrage. Une demande a été effectuée auprès des RRA.

Voir Compte Rendu en annexe.

### 8.2 Bilan des formations saison 2015/2016

Rappel : la CNA a la capacité de prendre lors de chaque session de formation et examen 6 candidats de manière nominale + 1 si besoin.

Le CNA étudie la possibilité de revoir l'organisation des la formation :

- 1 WE formation pratique + complément théorique sur un stage France
- 1 WE de formation pratique sur une compétition.

Le CNA étudie également le moyen de fournir de la formation continue afin de maintenir le niveau des Arbitres tout au long de leur carrière.

Rappel : la date limite d'inscription à l'AN2 est au 01/10/2016.

### 8.3 Finalisation des règles de jeu pour la saison 2016/2017

Rappel du CR de l'AG :

Projet d'augmenter la distance de remise en jeu de 2 à 3 mètres des murs pour expérience dans un championnat à déterminer → à tester sur la manche 1 d'automne.

Les règles de jeu doivent être mises à jour avec les votes réalisés en AG.

### 8.4 Préparation saison 2016/2017

Voir 8.1 et 8.2

### 8.5 Informations Internationales

4 Arbitres présents à Stellenbosch, organisation par groupe d'arbitres avec présence des référents, sur le modèle français.

Test physique réalisé en début de championnat sans pour autant qu'il y ait un respect des règles pour les attributions des étoiles.

## 9 Collège National des Instructeurs (CNI)

### 9.1 Bilan des formations 2015/2016

Besoin de remonter au CNI les sessions qui ont été saisies par les Clubs, car le site ne permet pas d'avoir la visibilité sur ces sessions.

Voir le Compte Rendu en Annexe.

### 9.2 Préparation saison 2016/2017

Voir le Compte Rendu en Annexe.

Un support RIFAHS a été rédigé, il est en cours de correction et sera proposé à la CNHS.

### 9.3 Nomination des Instructeurs

Pour les instructeurs régionaux, les comptes-rendus de nomination issus des comités régionaux doivent être remontés au CNI afin de mettre à jour les listes de diffusion.

## 10 Collège National des Médecins (CNM)

### 10.1 Bilan du CNM

Il n'y a toujours pas de médecin en charge du CNM depuis la démission de Mehdi Roudesli.

### 10.2 Missions en cours

La demande de la CNHS de faire évoluer les critères d'établissement du certificat médical devant passer par le CNM, ce dossier est bloqué. Cependant, avec l'évolution des directives ministérielles, les choses pourraient changer pour les activités autres que la plongée. Le dossier est suivi par le DTN. La CNHS profite donc de ce travail en cours pour porter à nouveau la demande d'établissement d'un certificat médical par un médecin généraliste.

## 11 Bilan du budget 2015-2016

Championnats de France : il manque encore des frais à recevoir. Le budget devrait être respecté.

Réunions : nouvelle réunion EdF non budgétée, donc dépassement compréhensif.

Stage France : en dépassement.

Le bilan complet devrait être à l'équilibre.

## 12 Communication

### 12.1 Site Internet

Une relecture du site web a été faite par Dounia Lalhoul afin d'identifier les sections à mettre à jour.

Un calendrier international (Google Calendar) mis à jour par toutes les fédérations est disponible sur le site.

### 12.2 Lettre d'information

Sujet non abordé.

### 12.3 Autres vecteurs

Manque d'animation sur la communication lors des compétitions nationales. Il y a des possibilités de travailler pour être plus visible sur des médias TV spécialisés Sport. Il manque un responsable de communication au niveau de la CNHS ou de la FFESSM, ou la création d'un collège communication.

Dounia Lalhoul se propose en coordonnatrice de ce collège afin d'initialiser cette structure.

Besoin de refaire des banderoles pour les championnats de France.

Besoin de diffuser les résultats des championnats de France en direct.

## 13 Divers

### 13.1 Nomination de la commission des litiges

Membre du CNI : Philippe Van Rechem

Membre du CNC : un commissaire nommé par le CNC qui n'est pas partie prenante

Membre de la CNHS : Rémy Gillet

### 13.2 Convention UNSS/FFESSM

Les informations seront redescendues lors du CDN.

### 13.3 Masque Aquasphere

Référence : P7112160 → demande au CNA de qualifier ou non ce masque pour la pratique du hockey sub.

### 13.4 Préparation de l'élection 2017

Point sur les régions :

Occ : il y aura un changement de président en 2017

BPL : Philippe Lépineux se représentera.

IDF : Pascal Blanc se représentera.

Gua : se représentera

Est : se représentera

HdF : se représentera

ALPC : [complément par mail de Patrick Plaquin le 10/10/2016] ne se représentera pas, pas de successeur déclaré.

PACA : Mélissa se présente

AuRA : Laurent Bernardi ne se représentera pas.

Les prochaines élections se tiendront lors de l'AG 2017 à Dijon

Pascal Blanc ne souhaite pas reprendre la gestion des équipes de France. Normalement Arnaud Lagabbe prendra le relais avec la validation de son EF2.

### 13.5 Présence des équipementiers lors des championnats de France

Il y a une disparité de fonctionnement entre les sponsors officiels et les équipementiers occasionnels qui viennent sur les championnats hors cadre conventionné. En cas de mise en place d'un stand et d'un affichage sur une compétition de la FFESSM.

Fin de séance, prochaine réunion en Assemblée générale les 8 et 9 avril 2017 à Dijon.